

Réponses aux questions posées lors des visioconférences

Est-ce que le référentiel sera revu dans les années à venir ?

Ce n'est pas à l'étude pour le moment.

Le nombre de lignes exigées pour la partie 2 de l'épreuve apparaîtra-t-il ?

La première session permettra éventuellement de réajuster les consignes dans l'épreuve.

Existera-t-il une grille intermédiaire d'évaluation ou une harmonisation afin de guider les corrections ? Que valent un TI, un I, un S, et un TS ?

Une commission d'harmonisation se tiendra en préambule de la correction écrite. Des consignes seront données le jour de la correction.

Certains collègues craignent de voir la moyenne d'Economie-Gestion chuter par rapport au CCF (est-ce qu'on va leur reprocher ?)

Les résultats de la première session seront étudiés de près. Il est probable que l'épreuve ponctuelle soit plus difficile à appréhender pour les élèves. Il ne s'agit pas de culpabiliser les enseignants.

Les corrections représentent une charge de travail supplémentaire pour les collègues qui interviennent en Economie- Droit et aussi en Economie- Gestion (double correction en fin d'année). Quelle prise en compte de ce double positionnement ?

La correction de l'économie/droit et de l'économie/gestion aura lieu le même jour. Les enseignants seront convoqués à l'une ou l'autre (pas les deux).

Le bac pro Boulanger-Pâtissier est-il concerné par ces changements ?

Non. La réforme ne concerne pas les diplômes de l'hôtellerie.

L'arrivée des élèves passerelles inquiète. Comment les former sur les points qu'ils n'ont pas abordés en seconde et première ?

Cette situation n'est pas nouvelle. L'accompagnement personnalisé doit être mobilisé pour ces élèves.

La réforme est difficilement applicable sur le délai imparti. Il faut les former sur la partie 2 en peu de temps.

Effectivement, le défi est important pour cette année.

Comment évaluer deux profils semblables dans deux académies différentes ? Les collègues sont d'avis qu'il y ait une harmonisation au niveau académique.

Une grille de correction nationale sera remise. Une harmonisation est prévue au niveau académique.

Comment préparer les élèves à une épreuve de deux heures alors que les élèves n'ont pas deux heures de cours groupées ?

C'est un élément à faire valoir auprès du chef d'établissement. Il faut effectivement prévoir

des heures regroupées dans l'année.